50me année. — N° 227 Le numéro 10 centimes — SECONDE ÉDITION Mardi 28 septembre 1920

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse Fr.	2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger »	4.—	10.—	19.—	35.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54.
O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue Saint-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton	1re insertion 20 cent. / les suivantes 15 »	la ligne ou son espace
Suisse	25 »	
Etranger	30 »	
Réclames	60 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

La conférence financière de Bruxelles. Le mouvement social chez les catholiques italiens.

Nous recommandons, à ceux qui prétendent que la guerre a enrichi les pays neutres, la lecture des rapports des divers Etats dont la conférence financière de Bruxelles *prend successivement connaissance ces* jours-ci. Pour nous, le cas de la Suisse était douloureusement connu. Mais nous avons pu constater que les autres Etats neutres qu'on prétendait s'être enrichis ne sont pas à beaucoup meilleure enseigne. En Danemark, la dette a triplé et la monnaie fiduciaire (billets de banque) a augmenté dans la même proportion. En Hollande, la dette nationale a augmenté de 220 florins (plus de 440 francs) par tête, et la charge de l'impôt par habitant a passé de 27 florins en 1913 à 68 florins en 1920. En Norvège, l'accroissement des dépenses publiques est de 350 %, et la dette nationale a décuplé. En Suède, le budget a augmenté dans la proportion de 100 à 340, dans l'espace de six ans, et la dette nationale dans la proportion de 100 à 240. L'Espagne ne parvient pas plus que d'autres pays à trouver les ressources qui correspondent aux dépenses qu'elle inscrit dans son budget et elle se lamente que sa monnaie perde 30 % comparativement au dollar.

En résumé, la guerre a plongé toute l'Europe dans la misère.

Mais, précisément, la conférence financière de Bruxelles est réunie pour trouver un remède au mal d'argent dont souffre chaque nation. Tout le monde est d'accord pour y dire qu'il faut parer à la crise du change, rétablir pour chaque pays la balance commerciale, produire davantage et faire moins de dépenses, comprimer la circulation fiduciaire, ou tout au moins ne plus la laisser se développer, c'est-à-dire ne plus émettre des valeurs en papier représentant une réserve d'or qui n'est qu'infime eu égard à ce qu'elle est censée garantir.

Aucun financier ne peut trouver un moyen qui vaille ceux-là, qui malheureusement restent à l'état de pieux désirs.

En attendant, comment remédier, dans une certaine mesure, à la triste situation qui est faite aux différents pays ?

On a déjà parlé du projet du premier ministre belge, M. Delacroix, qui propose la création d'un institut d'émission international. Cet institut émettrait des bons or productifs d'intérêt et gagés par des garanties réelles de tout ordre : droits de douane, récoltes, produits minéraux, produits de toute nature en un mot. Si les pays grands détenteurs d'or, comme les Etats-Unis, accueillent ce projet, la banque pourra liquider un grand nombre d'opérations internationales ; la hausse du change sera par là fortement enrayée. Les pays à monnaie dépréciée pourront se procurer, sans augmenter leur circulation fiduciaire, par conséquent sans avilissement de leur monnaie, les denrées et marchandises nécessaires, puisque leurs bons, en raison de leurs garanties, seront partout facilement escomptés.

Ce projet de M. Delacroix est vu avec faveur ; mais tout dépend de l'accueil qu'y feront les Etats-Unis, qui sont conviés, dans cette combinaison, à se faire les gros banquiers de l'Europe.

M. Avenol, chef de la délégation française, a fait hier une déclaration qui a causé quelque émotion. En terminant son exposé sur la situation financière de la France, il a dit que la discussion sur les finances des Etats touchait de trop près la politique extérieure pour que la délégation française se crût autorisée à y prendre part. Elle n'accepte, à cet égard, qu'une résolution simple et limitée dans son objet.

Cela veut dire que la conférence financière de Bruxelles doit s'interdire le rôle de vouloir sauver chaque pays de sa détresse financière et qu'il ne faut pas plus vouloir discuter les moyens dont la France entend user pour se procurer de l'argent que chercher à venir en aide à l'Allemagne. L'intervention de M. Avenol dans la marche de la conférence consiste donc à la maintenir dans son programme de trouver des moyens de salut qui profiteront à tous les pays en même temps.

***

Le comité du parti populaire italien annonce que, d'accord avec son groupe parlementaire, il va rédiger un projet de loi pour la transformation du régime industriel. Ce projet serait présenté au gouvernement en même temps que les propositions qui seront faites par la Commission des industriels et des ouvriers nommée par le ministère.

M. Giolitti a eu le tort de n'appeler dans cette commission, pour représenter la classe ouvrière, que des socialistes. C'est là, a fait remarquer le secrétaire général de la Confédération blanche, le député Gronchi, dans l'entrevue que M. Giolitti lui a accordée ainsi qu'à dom Sturzo et au député Tovini, « une grave erreur soit au point de vue pratique, soit au point de vue du principe ». M. Giolitti, qu'on sait avoir subi, à cet égard, l'exigence des rouges, se tira d'affaire en déclarant que les propositions de la Commission *n'auront pas de caractère décisif et qu'on* tiendra compte aussi des propositions venant d'ailleurs, qui contribueraient à éclairer les discussions.

Le comité directeur du parti populaire et celui du groupe parlementaire se réuniront prochainement à Rome pour réaliser une entente complète ; de son côté, la Confédération blanche (Confédération italienne des travailleurs catholiques) est convoquée à Milan pour aujourd'hui 28 septembre.

Le député Tovini a accepté le mandat d'aller en Allemagne étudier sur place le fonctionnement du contrôle et de la socialisation de l'industrie.

Dans l'autre camp, le député Turati voit déjà surgir, à côté du contrôle sur les fabriques, celui de la Banque et de la Bourse, et se réaliser un réseau de conseils d'industrie locaux, régionaux et nationaux, à représentation mixte, pour l' « épuration » de toutes les entreprises dans l'intérêt de la collectivité.

L'idée en elle-même est acceptable ; mais ces Conseils resteront-ils raisonnables ?

***

Nous avons déjà parlé des événements de Gradella (Crémone), cette oasis catholique-sociale terrorisée par les bandes rouges. Nous trouvons dans l'*Italia* de Milan un détail qui *en dit long sur les instincts que le socialisme* anticlérical sait déchaîner chez ses séides.

Le lundi 20 septembre, pendant que le député socialiste Cazzamalli parlait à la foule des envahisseurs, le campagnard Annibal Maï fut assailli à son domicile par quatre socialistes, qui, s'étant munis d'une faux, le traînèrent dans un coin de la cour, déjà marqué par eux avec un mouchoir blanc. Ils forcèrent la victime à se mettre à genoux et l'un d'eux levait déjà la faux pour frapper lorsque, aux cris des filles de M. Maï, éplorées et folles de désespoir, survinrent heureusement plusieurs paysans, qui réussirent à empêcher l'horrible crime.

Le fait a été raconté par M. Maï lui-même au commissaire de police, avec l'appui de plusieurs témoins.

***

Le congrès français de la Confédération générale du travail siège à Orléans depuis hier lundi. Il a été précédé par des congrès partiels des diverses fédérations françaises ou syndicats faisant partie de la C. G. T., entre autres le syndicat des transports. Au cours d'une des séances, on a demandé au délégué de la C. G. T., M. Dumeroc, pourquoi, dans les fabriques de munitions qui sont encore à l'œuvre, les métallurgistes travaillaient pour continuer à fournir la Pologne, alors que la C. G. T. italienne avait réussi à obtenir que les cheminots n'admissent plus qu'on contribuât à aider la Pologne contre les forces bolchévistes. M. Dumeroc, avec une franchise incontestable, a répondu que les 6000 métallurgistes étaient parmi ceux qui, dans l'armée du travail, professent les idées les plus avancées, mais que, néanmoins, ils ne songeaient pas à se mettre en grève et que même ils faisaient des journées de seize heures au lieu de huit, parce qu'ils étaient payés cinq francs l'heure !

***

Une note de l'agence Havas avait affirmé, au sujet des concessions accordées par la Russie, qu'un referendum déciderait du sort de la Russie blanche et de la Lituanie. En réalité, d'après la déclaration faite par Ioffe à la conférence de Riga, il a été dit textuellement : « La Russie blanche, la Lituanie, l'Ukraine et la *Galicie orientale seront* reconnues indépendantes par la Russie et par la Pologne en vertu du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. »

L'élection présidentielle française

—o—

Paris, le 26 septembre.

Voici donc M. Millerand président de la République française, porté à la plus haute magistrature de l'Etat par une poussée irrésistible de l'opinion, de la presse et de la majorité des deux Chambres. Tant qu'il se refusa à faire acte de candidat, il sembla bien que les votes se porteraient sur M. Jonnart, que, à un moment, il avait lui-même indiqué comme l'homme le mieux désigné pour recueillir la succession de M. Deschanel. Il n'a pu s'opposer au courant et il est maintenant à l'Elysée.

Mais il y est — et c'est le point intéressant — *dans les conditions qu'il* a définies lui-même et après avoir rencontré des résistances dont il a vivement triomphé, d'une partie des radicaux de la Chambre et du Sénat. Son élection marque ainsi, très nettement, la confirmation, par le pays et par ses représentants, de sa politique intérieure et extérieure. Il y a, désormais, fortement affirmée, une volonté nationale de voir se maintenir et se développer cette politique dont les premiers résultats acquis ont paru heureux pour la France.

Ce qu'a été cette politique, il *est aisé de le* définir. A l'intérieur, elle a visé au maintien nécessaire de la concorde entre tous les Français ; elle a barré la route aux entreprises révolutionnaires et les a fait avorter, sans méconnaître l'urgence des réformes sociales ; elle s'est marquée encore par une volonté efficace de restauration économique et financière ; elle a été faite, enfin, de sage déférence vis-à-vis des catholiques. A l'extérieur, M. Millerand, après avoir quelque temps peut-être hésité, probablement pour se donner du champ, reconnaître son terrain et pouvoir s'appuyer sur une opinion plus consciente, a su se libérer de l'emprise anglaise, sans rompre l'alliance. Il a conduit son jeu de manière à reprendre, dans la mesure où c'était utile, son indépendance. Son attitude dans les affaires de Pologne et le succès qui a couronné ses efforts ont achevé d'asseoir son prestige et sa popularité, en même temps que, par cette voie, la France sortait de l'effacement où elle commençait de glisser, au point de vue international.

Quand la retraite de M. Deschanel apparut nécessaire, toute la question fut de savoir si M. Millerand servirait mieux cette politique à l'Elysée qu'au quai d'Orsay et à la présidence du Conseil des ministres. Son opinion personnelle fut d'abord qu'il valait mieux qu'il restât où il était. Il était alors sous l'impression des difficultés auxquelles se sont heurtés plusieurs de ses prédécesseurs à la présidence de la République, quand ils ont voulu jouer un rôle actif dans les affaires publiques. D'où cette déclaration, quand il consentit à poser sa candidature à la succession de M. Deschanel : « Si néanmoins la majorité des deux Chambres estime préférable ma présence à l'Elysée pour maintenir cette politique nationale, si elle pense comme moi que le président de la République, s'il ne doit jamais être l'homme d'un parti, peut et doit être l'homme d'une politique arrêtée et appliquée en étroite collaboration avec ses ministres, je ne me déroberai pas à l'appel de la représentation nationale. »

La question posée dans ces termes débordait, en somme, la personnalité de M. Millerand. C'est tout le problème du rôle, en France, du président de la République, qu'elle mettait en discussion. Le *Temps* l'a bien vu, où l'on pouvait lire, à la date du 21 septembre, cette phrase significative : « Les conditions dans lesquelles, depuis la démission officiellement connue du président de la République, se poursuit devant l'opinion l'examen du choix de son successeur accusent en un relief saisissant les deux conceptions du rôle du chef de l'Etat qui ont été appliquées, depuis cinquante ans, en France. »

Ces deux conceptions, on les connaît : ou le président s'efface et laisse toute la responsabilité et toute la conduite des affaires à son premier ministre, et alors il n'est que « le premier fonctionnaire » de l'Etat, ou il use, pour reprendre encore une expression du *Temps*, « des rares instruments d'action que l'avare constitution de 1875 avait toutefois mis à sa disposition ». C'est, en définitive pour cette seconde conception du rôle présidentiel que le Congrès de Versailles s'est prononcé, en portant sur M. Millerand la majorité de ses suffrages. Par cet acte, s'est manifestée une volonté nationale de donner au chef de l'Etat plus de prestige et d'autorité et de lui permettre d'exercer, dans les conseils du gouvernement, l'influence qu'il tient de sa charge, de sa valeur personnelle et de son crédit à l'étranger.

Est-ce bien seulement à cette manière de concevoir le rôle du chef de l'Etat français qu'ont voulu s'opposer les quelques radicaux des deux Chambres qui ont voté contre M. Millerand ? Ils ont affecté — et les socialistes avec eux — de prétendre que la Constitution de 1875 était menacée et sont allés jusqu'à prononcer les mots de « consulat » et de « pouvoir personnel ». Ils ont obéi, croyons-nous, dans leur tentative d'opposition, à une de ces pensées de derrière la tête que l'on n'ose pas dire. C'est surtout la politique intérieure de M. Millerand qui les choque et qu'ils ont voulu combattre, parce qu'elle est la ruine de celle qu'ils ont toujours pratiquée et à laquelle ils *continuent de demeurer fidèles. C'est bien*, en somme, sans qu'on en ait parlé, la politique religieuse du gouvernement qu'ils ont voulu condamner et la vieille politique combiste qu'ils auraient été heureux de faire revivre. Leur échec éclatant est une preuve du discrédit où ils sont tombés et de leur présente impuissance à ramener la France aux errements d'avant-guerre.

Par ce côté encore, l'élection présidentielle du 23 septembre est significative et riche d'enseignements. Au premier *rang des parlementaires* qui l'ont préparée et qui l'ont faite, il faut placer quelques-uns des catholiques les plus en vue du groupe de l'Entente démocratique ; ils savent bien que M. Millerand ne partage pas leurs croyances religieuses et qu'il n'y a pas dans son passé que des actes faits pour leur plaire, mais ils croient équitable de faire confiance à sa largeur de vues, et lui ont tenu compte de son attitude, depuis qu'il est au pouvoir. A tout prendre, ils ont eu raison. Ni M. Raoul Péret ni M. Léon Bourgeois surtout ne leur offraient les mêmes garanties.

Le message présidentiel et la déclaration de M. Leygues qui succède à M. Millerand à la tête du cabinet sont bien faits pour les confirmer dans leur manière de voir et d'agir. Ces deux documents sont bien tels qu'on pouvait les attendre. Ils mettent à nouveau l'un et l'autre en relief la nécessité de maintenir à tout prix la concorde intérieure et de concentrer l'effort national au relèvement du pays et à faire exécuter le traité de Versailles.

Au lendemain du jour où il a pris possession de ses hautes fonctions, M. Millerand a le mérite d'agir conformément aux engagements qu'il a pris. On l'a voulu président de la République. Avant d'accepter la charge qu'on lui a offerte, il a dit ses intentions. Elles étaient, en somme, les mêmes que celles de la majorité des deux Chambres. Sans perdre de temps, en homme qui a prévu et qui sait vouloir, il a chargé M. Leygues de continuer son œuvre au ministère et posé la question que son élection avait soulevée, *celle de la révision constitutionnelle*. Telles sont les conditions dans lesquelles il inaugure son septennat. Il s'en est rarement rencontré de plus favorables pour la politique qu'il a résolu de suivre.

E. B.

Félicitations du Pape à M. Millerand

Paris, 27 septembre.

(Havas.) — Le président de la République a reçu du Pape le télégramme suivant :

« Les éminents services que Votre Excellence a déjà rendus à l'œuvre du relèvement de son noble pays nous sont un gage assuré que cette grande mission, entreprise si sagement par Son illustre prédécesseur, sera continuée avec la conscience et le dévouement éclairé qui ont toujours inspiré l'action patriotique de Votre Excellence. Dans cette confiance, nous appellerons de tout notre cœur les bénédictions divines sur vous, Monsieur le Président, sur votre famille, sur le gouvernement français et sur *la France tout entière.* »

NOUVELLES DIVERSES

M. Mayer, ambassadeur d'Allemagne à Paris, remettra, demain mercredi, sa lettre de créance au président de la République.

— M. Janson, ministre belge de la défense nationale, a remis sa démission entre les mains du président du Conseil.

— M. Ebert, président du Reich allemand, et M. *Schulz, ministre à Kœnigsberg, se sont* embarqués pour rentrer à Berlin.

— M. Davis, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, est arrivé à New-York ; Londres restera sans ambassadeur américain jusqu'après les élections présidentielles.

— On annonce de Paris le très prochain mariage de M. Anatole France avec Mlle Emma Laprévotte.

AU CONSEIL DES ÉTATS

Berne, 27 septembre.

La deuxième semaine de la session s'est ouverte aujourd'hui, à 18 heures. Courte séance, comme on pouvait s'y attendre, à une heure aussi tardive.

Les objets traités sont en rapport avec l'exiguité du temps qu'on pouvait y consacrer.

D'abord, le projet d'arrêté allouant au Conseil fédéral un crédit de 652,000 francs pour l'achat de la « Maison Blanche », à Bâle, avec 150,000 francs pour frais de transformation.

La Maison Blanche, de Bâle, qu'il ne faut pas confondre avec celle de Washington, est un vieil immeuble historique dont M. Dind (Vaud), rapporteur de la commission, évoque les souvenirs. Elle a hébergé jadis, en particulier, le mystérieux Cagliostro, ce diseur de bonne aventure qui a joué un rôle si étrange à la cour de Versailles, avant la Révolution française.

L'orateur vaudois fait ressortir la valeur esthétique et architecturale du bâtiment dont la Confédération va faire l'acquisition.

Les intéressantes observations de M. Dind donnent occasion à M. *de Montenach* d'intervenir en faveur de l'art et du pittoresque. Le représentant de Fribourg demande au chef du Département des postes si toutes les précautions sont prises pour sauvegarder la valeur esthétique de cette Maison blanche, qui est l'une des parures de la vieille cité épiscopale et qu'on va transformer en bâtiment des télégraphes et téléphones. M. de Montenach déclare n'être pas hostile à ces sortes de transformations, *pourvu que le style soit respecté* et qu'on garantisse ces joyaux d'architecture contre les déprédations du replâtrage moderne.

M. Haab, chef du Département, donne l'assurance que la transformation du bâtiment s'effectuera dans le sens indiqué par M. de Montenach, c'est-à-dire dans des conditions que le *Heimatschutz* ne pourra désapprouver.

L'arrêté est adopté par 26 voix.

On procède ensuite au vote final sur l'arrêté d'exécution du nouvel impôt de guerre, après de judicieuses observations de M. Rutty (Genève), sur le texte français. L'arrêté est adopté à l'unanimité.

La séance se termine par un rapport substantiel de M. Wyrsch (Nidwald), sur la gestion des postes et chemins de fer, qui est approuvée.

Au Conseil national

A la reprise de la séance du Conseil national, hier après midi, le président a rappelé les objets qui doivent encore être liquidés : Assurance-vieillesse et invalidité et motion Rothenberger, pleins pouvoirs, votation sur l'interdiction des jeux, statuts de la caisse d'assurance du personnel, revision de la loi d'assurance-accidents, revision de la loi sur la Banque nationale, revision du règlement du Conseil national, modification de la loi sur le rachat, requête de M. Platten, etc.

La Chambre a abordé la discussion de la question du secours en argent à l'Europe centrale. MM. Bersier (Vaud) et Meyer (Zurich) ont rapporté. Un plan prévoyant l'octroi de crédits en faveur des Etats de l'Europe centrale a été élaboré, ces derniers temps, sous la direction de l'Angleterre et de l'Amérique. La Suisse a été invitée à se faire représenter à une conférence internationale et s'est déclarée prête à accorder, sous certaines conditions, un crédit de 25 millions en faveur de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la Roumanie, de la Hongrie, de l'Arménie, de la Géorgie, de l'Autriche. Les créances résultant de ces avances seront mises au bénéfice d'un droit de priorité. La Suisse a déjà versé onze millions.

M. Schær (Bâle-Ville) a combattu le crédit, qui lui paraît constituer une imprudence dans l'état actuel des finances fédérales. L'Autriche, notamment, ne pourra pas rembourser ces avances. Il faudrait soumettre cette affaire au referendum.

M. Hœppli (Thurgovie) a déclaré que la classe ouvrière ne verrait pas de bon œil ce crédit de 25 millions à l'étranger.

M. Schulthess, conseiller fédéral, a exposé que la population de Vienne est sans pain. C'est pour prévenir une véritable famine qu'on nous demande de fournir à l'Autriche des denrées alimentaires. Il y a un devoir moral à venir en aide *à nos voisins dans la* détresse. En 1918, la Chambre a voté une motion prévoyant des mesures pour secourir Vienne. M. Schær était un des signataires de cette motion. Au point de vue strictement commercial, l'affaire n'est peut-être pas très bonne, mais notre honneur nous commande de ne pas reculer.

M. Schær, ayant maintenu sa proposition

de repousser le crédit, le Conseil a passé au vote. Le crédit a été adopté, par 85 voix contre une, et la séance levée, à 8 heures.

* * *

Voici le texte avec les signataires de la motion déposée par M. de Dardel, le 24 septembre, sur le bureau du Conseil national :

« Le Conseil fédéral est invité à présenter aux Chambres un projet d'arrêté abrogeant, à partir du 1er janvier 1921, les pleins pouvoirs qu'il possède encore en vertu des arrêtés fédéraux des 3 août 1914 et 3 avril 1919. »

De Dardel, Balestra, Bersier, Bolla, Bonhôte, *Boschung*, Bosset, Calame, Cattori, de Cérenville, Chamorel, Choquard, Donini, Gœtschel, Gottret, *Grand*, Jaton, Maunoir, Mœckli, *Morard*, Petrig, Pittet, de Rabours, Rochaix, Stœssel, *Torche*, Willemin.

ÉTRANGER

Les succès de Wrangel

Constantinople, 27 septembre.

(Havas.) — On mande de Sébastopol :

L'armée du général Wrangel attaque les rouges au nord de la ville d'Alexandrowsk, dans la région à l'ouest du Dnieper et sur la voie ferrée d'Alexandrowsk. Plusieurs unités bolchévistes se sont de nouveau rendues, ayant été coupées de leur ligne de retraite. Dans la région de Khortitza, la cavalerie de Wrangel a traversé le Dnieper et a porté ses opérations vers le nord-ouest. Le général ukrainien Machno a occupé Karlovka et Kobeliski (département de Poltava) et Verkhnidnieprowsk (département d'Ekaterinoslaf).

Bulletin polonais

Varsovie, 27 septembre.

Communiqué du 26 septembre :

Après une lutte acharnée, nous nous sommes emparés de Grodno. Nous avons capturé une grande quantité de prisonniers et pris du matériel de guerre. Au nord du Niémen, nos détachements poursuivent l'ennemi battu. Plusieurs attaques de l'ennemi sur Ludicz ont été repoussées avec de grandes pertes pour l'adversaire. Dans le secteur de Wolkowisk, nous avons constaté que l'ennemi avait reculé dans la direction du nord-est. A l'est du Zbrucz, l'armée ennemie continue à élargir son terrain d'opérations.

Polonais et Lituaniens

Vilna, 28 septembre.

Selon l'agence télégraphique lituanienne, le ministre polonais des affaires étrangères a adressé lundi à son collègue lituanien une note proposant de convoquer une nouvelle conférence qui se réunirait à Suwalki. Le ministre lituanien s'est déclaré prêt à envoyer des délégués à Suwalki.

Patrons et mineurs anglais

Londres, 28 septembre.

(Havas.) — La conférence des mineurs et propriétaires de mines s'est ouverte hier lundi. La conférence est privée et le cabinet lui-même est tenu à l'écart. Les discussions de caractère technique se poursuivent amicalement. La conférence s'est ajournée à 13 heures 30 jusqu'à aujourd'hui afin de permettre les consultations des comités respectifs. De bons progrès auraient été accomplis.

Expédition au pôle Sud

Londres, 28 septembre.

(Havas.) — Une expédition impériale britanique antarctique composée de 5 membres et dirigée par M. Cope, qui prit part à l'expédition de Shackleton, a quitté Londres aujourd'hui. Le voyage, qui doit durer 7 ans, doit se terminer par une tentative d'atteindre le pôle Sud par la voie des airs.

La politique de M. Harding

Londres, 27 septembre.

Interviewé par le correspondant de l'*Evening Standard*, sur ses projets politiques, le candidat républicain pour la présidence des Etats-Unis, M. Harding, a déclaré que, bien qu'il soit partisan du système de protection douanière, il n'introduira pas un tarif douanier qui empêcherait l'importation des marchandises d'Europe. En ce qui concerne la question russe, M. Harding est d'avis qu'on ne peut pas renouer des relations avec la Russie aussi longtemps que ses gouvernants n'auront pas fourni des garanties que les lois internationales seront respectées. Il est, en outre, d'avis que l'Amérique ne doit pas accepter des mandats de la Ligue des nations pour l'administration de pays étrangers.

Confédération

Mgr Maglione et la Suisse

On nous écrit de Berne :

Son Excellence Mgr Maglione, nonce apostolique en Suisse et archevêque titulaire de Césarée, a répondu par une très aimable dépêche au télégramme que M. le conseiller national Walther lui avait adressé, au nom du groupe catholique de l'Assemblée fédérale. Mgr Maglione dit notamment :

« Les bons vœux que vous m'avez envoyés au nom du groupe catholique-conservateur et de toute la Suisse catholique n'auraient pu m'être plus agréables. Profondément ému, je vous remercie de vos nobles et affectueux sentiments, et j'implore les bénédictions du Seigneur sur cette généreuse nation que j'aime comme ma seconde patrie. Je suis heureux de vous faire part que le Souverain Pontife vous accorde, en signe de prédilection, à vous, au groupe et à toute la Suisse, une bénédiction apostolique spéciale. »

M. Millerand et la Suisse

M. Millerand, président de la République française, vient de répondre, par le télégramme suivant, au message que lui avait adressé M. Motta, président de la Confédération :

« Très touché des sympathies que Votre Excellence a bien voulu me témoigner au nom du Conseil fédéral suisse, je l'en remercie vivement. Je tiens également à vous dire combien j'ai été sensible à vos félicitations personnelles et à vous assurer de l'excellent souvenir que je conserve de l'accueil que j'ai reçu lors de ma visite à Lausanne. »

La délégation suisse à la Société des nations

Le *Journal de Genève* confirme que, dans les milieux politiques, on tient pour certaine la nomination de MM. Motta et Ador et comme probable celle de M. Robert Forrer comme représentants de la Suisse à l'assemblée de la Société des nations qui se tiendra en novembre à Genève.

Les assurances

Le Conseil fédéral, examinant la question de la revision de l'assurance-maladie et de l'assurance-accidents, a décidé, en principe, que cette revision doit se faire simultanément pour les deux assurances.

Le bureau des assurances sociales étudiera immédiatement la revision dans le sens de l'assurance populaire obligatoire et générale, ou dans celui de l'assurance obligatoire pour certaines classes de la population seulement.

Le Conseil fédéral a réservé sa décision à cet égard. Le concours financier des cantons, des communes et des mutualités est prévu pour cette revision. Celle-ci devra être opérée en tenant compte des desiderata des mutualistes, qui se plaignent de manquer, pour les malades, de soins suffisants et à des conditions modiques.

La situation financière des Chemins de fer fédéraux

La Direction générale des Chemins de fer fédéraux soumet au conseil d'administration les budgets de 1921.

Le budget des constructions porte 111 millions 031,040 fr. ; celui de l'exploitation 434,950,920 fr. en recettes et 379,582,310 fr. en dépenses ; le budget du compte de profits et pertes, 72,428,410 fr. en recettes, et 121,799,200 fr. en dépenses. Il faut, pour les besoins de la trésorerie en 1921, un montant de 133 millions. La Direction propose de demander l'autorisation de faire un emprunt consolidé jusqu'à concurrence de 300 millions de francs, pour payer la dette flottante de 1921 et satisfaire aux besoins de trésorerie.

Le déficit présumé étant de 50 millions pour le budget de 1921, le solde passif du compte de profits et pertes pour 1921 s'élèverait à 279 millions de francs.

Malgré les élévations de taxes, le compte de profits et pertes prévoit un déficit de plus de 40 millions, qui est dû au prix des combustibles et à l'augmentation du personnel.

La Direction générale fait appel à la bonne volonté de tous pour rétablir l'équilibre et réaliser des économies.

La caisse d'épargne postale

L'Union des banques cantonales suisses avait proposé au Conseil fédéral la conclusion d'une convention entre l'administration des postes et l'Union des banques cantonales. Ce projet prévoyait l'établissement de carnets d'épargne dans les bureaux de poste ; ces carnets permettraient d'effectuer des versements et des retraits au compte des banques suisses susmentionnées.

Cette innovation devait remplacer la caisse d'épargne postale, au sujet de laquelle des controverses sont en cours et qui nécessiterait des frais importants et des modifications considérables dans l'administration.

Le Conseil fédéral, qui s'est occupé de cette affaire hier lundi, a écarté la proposition des banques cantonales. Il a basé son refus sur le fait que la caisse d'épargne postale attribuerait de toute façon la plus grande partie des versements (le 60 %) aux banques cantonales et aux caisses d'épargne. D'autre part, la proposition des banques ne donnerait pas à l'administration postale un travail sensiblement moindre que la caisse d'épargne postale. De plus, la proposition des banques priverait la poste de l'utilisation des dépôts comme dédommagement pour son travail.

Enfin, dit le Conseil fédéral, il ne serait pas possible de limiter la convention aux seules banques cantonales.

Charles d'Autriche au château de Habsbourg

Samedi, l'ex-empereur Charles d'Autriche, accompagné de son garde du corps et de deux religieux, a visité pour la première fois le château qui fut le berceau de sa famille.

Villes suisses

L'assemblée générale de l'association des villes suisses a eu lieu samedi et dimanche, à Lugano. Cent huit délégués, représentant 49 villes, ont participé à la réunion. Fribourg était représenté par MM. Folly et Schwab. L'assemblée a nommé M. Chappuis, maire de Saint-Imier, président de l'association.

Rapport et comptes annuels ont été approuvés.

M. le professeur Grossmann a fait un exposé sur la situation financière des villes et sur les divers moyens de l'améliorer.

M. Doutrebande, directeur des travaux publics de Neuchâtel, a parlé de l'application de la journée de 8 heures dans les administrations communales.

M. Zweifel (Saint-Gall) a proposé de nommer une commission d'étude pour la création d'une banque des villes suisses. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Traditions populaires

La Société suisse des traditions populaires consacrera en 1921 une somme de 500 fr. pour récompenser des travaux se rapportant aux traditions populaires de la Suisse romande.

Les travaux doivent être rédigés en français et n'avoir été publiés nulle part.

Le terme d'envoi des mémoires est fixé au 30 septembre 1921. Pour le programme et les conditions du concours, s'adresser à M. le Dr Jean Roux, Museum, Augustinergasse 2, Bâle, auquel doivent également être expédiés les travaux.

NÉCROLOGIE

M. Louis Dupraz

On annonce la mort, survenue à Lausanne, de M. Louis Dupraz, bibliothécaire cantonal vaudois. M. Dupraz était né en 1852. Il était membre de la commission générale de la Bibliothèque nationale suisse.

Une bonne journée pour le Tessin

Lugano, le 24 septembre.

La journée du 19 septembre marquera parmi les meilleures de l'histoire tessinoise. A Bellinzone, c'était, ce jour-là, l'inauguration du monument que la reconnaissance du peuple a élevé à ses enfants morts sous les drapeaux pendant la grande guerre, et, à Gordola, c'était le jubilé de la fédération des instituteurs tessinois, qui, fondée il y a vingt-cinq ans, avec un programme assez timide au point de vue religieux, n'a pas tardé à déployer franchement le drapeau de l'école chrétienne. Cette fédération jubilaire groupe actuellement la moitié des maîtres et maîtresses de l'école populaire tessinoise, sans compter les meilleurs éléments de l'enseignement secondaire.

A Bellinzone s'est affirmé solennellement le patriotisme des Tessinois. Tous les orateurs officiels ont fait vibrer cette corde. L'union des cœurs autour du drapeau de la patrie suisse a été complète. M. Motta, président de la Confédération, proclamant en une magnifique envolée la foi vivante du peuple helvétique, a eu plus de succès encore qu'à Chiasso, à la fête cantonale de gymnastique. A souligner aussi le rappel aux « conseils de la Providence » si bien dit par M. le professeur Anastasi, président du comité du monument aux soldats, comité comprenant des représentants de l'association de la presse tessinoise et de la société des officiers.

La dépêche de l'agence télégraphique transmise au sujet de cette manifestation contenait une lacune : elle passait sous silence la bénédiction du monument, accomplie avant la cérémonie officielle par l'archiprêtre de Bellinzone, délégué de Mgr Bacciarini. Elle passait aussi sous silence le service religieux célébré à la collégiale, où lecture fut donnée de la lettre par laquelle l'Evêque s'associait « au témoignage d'admiration et de reconnaissance rendu aux chers soldats qui offrirent leur vie sur l'autel de la patrie ». A l'église avaient pris place M. le Président Motta ; MM. les colonels Steinbuch, Schibler et Dollfus ; les représentants du Conseil d'Etat, du Grand Conseil, de la ville de Bellinzone, ainsi que des officiers en grand nombre. L'archiprêtre, M. l'abbé Giorgi, y prononça une fort belle allocution.

Le monument aux soldats, œuvre d'art remarquable du sculpteur Apollonius Pessina, de Ligornetto, se dresse dans le square du palais du gouvernement. C'est sur cette place que se massèrent, il y a trente ans, le 11 septembre 1890, les « héros » qui, protégés par des otages, firent irruption au palais des Ursulines, et y proclamèrent déchu le gouvernement régulier, sans souci de déchaîner la guerre civile. Le monument actuel de 1920 est érigé à la mémoire de vaillants tombés non seulement à la garde des frontières, mais encore pour la défense de l'ordre menacé par les émeutiers de novembre 1918. Rapprochant les événements, nous ne pouvons nous empêcher de voir dans le monument de 1920 comme une œuvre expiatoire.

M.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Danseuse assassinée

Une jeune danseuse parisienne, Mlle Yvonne Schmitt, 24 ans, engagée depuis un mois au Grand Casino de Marseille, a été assassinée dans la nuit de vendredi à samedi, à Marseille. Elle avait accepté l'hospitalité d'une amie, Mme Simone Marchand, rentière, qui occupe rue de la République, 19, un bel appartement.

Voici le récit fait par Mme Marchand :

Mlle Schmitt et Mme Marchand dormaient profondément, lorsque deux individus firent irruption dans la chambre de la danseuse qui, réveillée brusquement, jeta un cri ; avant même qu'elle ait pu se lever et s'armer du revolver qu'elle gardait toujours à portée de sa main, les deux hommes se précipitaient sur elle et l'étranglaient, puis ils cherchaient les beaux bijoux que la danseuse portait chaque soir aux représentations du Grand Casino.

Comme ils ne trouvaient rien, ils passèrent dans l'autre partie de l'appartement où Mme Simone Marchand se levait :

— Dis-nous où sont les bijoux, si tu ne veux pas qu'on t'étrangle !

Folle de terreur, Mme Marchand obéit. Les assassins n'eurent pas de peine à trouver les bijoux et, sans plus s'occuper de Mme Marchand, repartirent.

Policier tué

Près de Paris, des voleurs d'auto, surpris par des policiers, en ont tué un et blessé un autre.

Les écumeurs de gares

Deux wagons de sucre expédiés du Havre, le premier à destination de la gare de Vaugirard à Paris, pour les Magasins généraux, le second à destination de la gare des Batignolles, pour le compte de Mme Bertrand, habitant Luxeuil, ayant été perdus en cours de route, la police spéciale des chemins de fer de l'Etat français reçut mission de les retrouver.

On apprit que les wagons étaient arrivés à Paris et, que leur contenu avait été enlevé par des camionneurs, rapidement découverts. Un de ceux-ci désigna l'individu qui l'avait chargé du transport : Letourneur, dit Lefèvre, dit Lafont, domicilié 13, rue Croix-Faubin à Paris. Amené devant M. Oudaille, commissaire de la police des chemins de fer, le personnage entra bientôt dans la voie des aveux. Ils étaient une bande de filous, dont un liquidateur des stocks américains.

Pour voler les wagons de marchandises expédiés du Havre ou de Rouen, la bande employait des moyens à la fois simples et audacieux. A la gare expéditrice, un comparse avait mission de reconnaître les wagons chargés de marchandises de valeur ; il devait ensuite réussir à faire disparaître et détruire les feuilles de messageries devant accompagner les wagons, puis, au moment du départ du train, apposer sur les wagons convoités une nouvelle étiquette réglementaire, portant un nom supposé et comme destination Paris-Batignolles ou Paris-Vaugirard. Muni d'un faux récépissé d'expédition, dûment revêtu de toutes les indications et cachets exigés, un complice, quelques jours plus tard, venait reconnaître dans une des gares de marchandises du réseau, à Paris, le wagon « maquillé ». Il en vérifiait le contenu, faisait procéder au déchargement, et après avoir souscrit à toutes les formalités de « sortie », il partait tranquillement avec les marchandises, qu'il écoulait auprès de négociants de Paris.

Six arrestations ont déjà été opérées ; vingt-cinq personnes, en outre, sont compromises.

L'or qui se cache

A Marseille, des égoutiers ont remonté, dans un seau rempli de vase, une certaine quantité de pièces d'or. Les passants purent s'emparer de louis à l'effigie de Napoléon III, puis, à leur tour, les égoutiers recueillirent une somme assez importante. On présume

---

59 *Feuilleton de La LIBERTÉ*

L'inexplicable crime

Par Paul de Garros et Henri de Montfort

Le commissaire divisionnaire l'entraîna un peu en avant de ses hommes.

— J'ai toujours eu grande confiance en vous, Fougarra, dit-il et puis, le secret... sera demain celui de Polichinelle. Tenez-vous bien... L'individu que, depuis quatre mois, tout le monde a pris pour le colonel Tilbour n'était pas en réalité le vrai colonel Tilbour.

— Oh ! par exemple ! s'écria Fougarra, dont l'esprit fut traversé par une lueur soudaine.

— Chut ! poursuivit son interlocuteur, *motus* jusqu'à ce que l'histoire soit devenue publique... Eh bien, où courez-vous ?

Cette dernière exclamation s'expliquait par le fait que Fougarra, sans en écouter davantage, s'était précipité vers la maison du colonel.

Il gravit quatre à quatre l'escalier et trouva la porte de l'antichambre ouverte.

— ... Je vous affirme, mon général, répétait le valet de chambre à M. de Thuret-Latour, qui, énervé, affolé par son idée fixe, ne voulait rien entendre, je vous affirme que M. Tilbour-Duréty n'est pas encore rentré.

— Alors, j'attendrai...

— Inutile, M. le marquis, jeta Fougarra en entrant. L'homme que vous cherchez ici n'est par le colonel Tilbour-Duréty.

— Que dites-vous ?

— Je dis ce qui est. Nous avons été joués par un coquin qui a, magistralement, tenu son rôle. Mais il est démasqué. La police entoure la maison. Dans un instant, on va arrêter cet espion.

M. de Thuret-Latour était abasourdi.

Fougarra appela le domestique qui, de l'antichambre, suivait cette scène d'un œil effaré.

— Allez prévenir les agents qui sont en bas, ordonna-t-il.

— Ils arriveront trop tard, rugit une voix vibrante derrière la porte du cabinet. Quand les agents accourus, eurent forcé la porte, le nid était vide. L'oiseau s'était envolé.

— Malédiction ! Il nous échappe ! cria M. de Thuret-Latour.

— Cela vaut mieux peut-être, soupira Isidore. Je ne souhaite même qu'une chose, c'est qu'on ne le reprenne jamais. Ainsi, le public ne connaîtra pas la vérité sur le drame de Saint-Germain.

Le souhait de Fougarra se réalisa. On ne remit pas la main sur le faux colonel. Après de pénibles recherches, on finit bien par retrouver le chemin qu'il avait suivi. Afin de se ménager une porte de sortie en cas de danger subit, l'espion von Sturmer avait, en effet, loué, au second étage de la maison voisine, l'appartement contigu à celui qu'il occupait, et, dans le mur mitoyen, il avait fait pratiquer une issue secrète, qui lui avait permis de s'échapper.

Heureusement, Mlle Tilbour-Duréty ne se trouvait pas chez elle pendant que se déroulait cette scène dramatique.

Quand elle revint de ses visites, un peu avant le dîner, elle fut fort surprise de trouver, dans la loge du concierge, Fougarra qui guettait attentivement sa rentrée.

Il vint aussitôt à elle.

— Je vous attendais, mademoiselle, dit-il, pour vous conduire chez Mme Fabreval, votre tante, où M. Robert vous attend.

— Robert m'attend chez Mme Fabreval ! fit-elle étonnée.

— Oui, et c'est même urgent.

— Mais mon père ?...

— Votre père va bien, vous le verrez tout à l'heure. N'ayez aucune inquiétude.

Très intriguée, la jeune fille, qui n'était pas sans avoir remarqué l'air bizarre du concierge, se décida à monter dans une voiture et à accepter l'escorte du policier.

Chez sa tante, elle trouva Robert dans le petit salon, où elle fut aussitôt introduite.

Le jeune homme était littéralement bouleversé. Le dénouement fantastique du drame dans lequel il se débattait depuis tant de jours lui avait causé une très vive et très profonde émotion.

Fougarra, cependant, l'avait mis au courant avec délicatesse. Le vieux policier, témoin et confident des tortures morales de Robert, s'était pris pour lui d'une véritable affection.

Avec beaucoup de précautions, Mme Fabreval, bonne dame de soixante ans, qui avait pour son frère le colonel Tilbour une grande admiration, fit entrevoir à Laure une partie de la vérité, mais en lui passant sous silence la part prise par le major Sturmer à la tragédie de Saint-Germain.

En apprenant que l'homme qu'elle croyait son père avait usurpé ce titre sacré, Mlle Tilbour-Duréty poussa un soupir de joie : enfin, le cauchemar était dissipé. Ainsi se trouvait expliqué le malentendu qui l'avait désespérée et qui semblait dresser un mur de glace entre le colonel et les siens.

. . . . . .

Ce ne fut que le surlendemain que le capitaine de Busseval, attaché militaire à Stockholm, et le colonel Tilbour-Duréty arrivèrent à Paris. Ignorant de ce qui s'était passé en son absence, le colonel voulait se faire conduire d'abord chez son vieil ami, François de Thuret-Latour, et le capitaine, pour qui le drame de Saint-Germain avait passé inaperçu, ne pouvait pas songer à l'en dissuader.

Heureusement, Fougarra et Robert attendaient à la gare.

Le père et le fils tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

Après quelques instants d'épanchement, le colonel se trouva entouré par les représentants du ministère de la guerre d'une part, les agents chargés de l'affaire Sturmer, de l'autre. Tout de suite, dans le bureau du commissaire de surveillance de la gare, il lui fallut donner les explications nécessaires. Ce fut ainsi que M. Tilbour-Duréty fut mis au courant de la vérité officielle sur ce qui s'était passé pendant sa pénible captivité.

Ce ne fut que quelques heures plus tard qu'il apprit de la bouche de son fils et de Fougarra la réalité ; et bien souvent, au cours de ce récit, ses larmes coulèrent...

— Pauvre marquis, murmura-t-il, quelle horrible vie il va mener désormais !

EPILOGUE

C'était dans l'après-midi du 23 août 1914. Après une lutte héroïque contre un ennemi trois fois plus nombreux, l'armée française commençait la manœuvre audacieuse et habile qui devait, quelques jours plus tard, la conduire à la triomphale victoire de la Marne.

Mais, ce jour-là, c'était la rage dans le cœur que les vaillants soldats recevaient l'ordre de la retraite.

En arrière de Charleroi, au poste de commandement de la ... division, une scène tragique se déroulait.

Le général commandant venait de recevoir l'ordre de faire replier ses troupes dans le meilleur ordre possible, tandis qu'un de ses régiments couvrirait la retraite en se faisant tuer sur ses positions, si cela était nécessaire, pour permettre au reste de la division de rejoindre le gros de l'armée française.

(A suivre.)

Sommaire des Revues

Pro Juventute, Revue suisse de protection de la jeunesse, Zurich. Sommaire du numéro de septembre : Dr A. Lamazure, Berne : L'assurance infantile en cas de maladie. Dr H. Hanselmann, Zurich : Jugendfürsorge und Schule. Dr R. Rossi, Bellinzone : Avvezziamo i ragazzi alla parsimonia. A. Furrer, Zurich ; Organisation der Geldbeschaffung *Pro Juventute* im Bezirk Zürich. Dr M. Veillard, Lausanne : Quelques considérations sur le travail social en Suisse. A. Guggenbühl, Saint-Gall : Kindergarten und Kinderkrippe Langenthal, avec illustrations. Chronique. Revue des périodiques. Bibliographie. Jurisprudence. (Zurich, Untere Zäune, 11.)

que cet or était caché dans une cave que l'orage de ces derniers jours aurait inondée et dévastée, entraînant à l'égout le précieux métal.

Les inondations de Savoie

Les dégâts causés par les inondations en Savoie s'élèvent jusqu'à maintenant à environ 50 millions de francs. La ligne pour l'Italie par Modane est encore interceptée.

SUISSE

Attaquée en pleine rue de Zurich

Dans une rue peu fréquentée du 1er arrondissement de Zurich, la caissière d'une boucherie, qui portait les recettes d'une succursale à la maison principale, a été attaquée et renversée par un vagabond, ex-conducteur des tramways, lequel réussit à s'emparer d'une sacoche contenant environ 1500 francs. Le bandit a été arrêté.

Automobile contre tramway

Dimanche après midi, une automobile, qui tenait la gauche de la rue, s'est précipitée contre une voiture du tramway Zurich-Oerlikon. M. Jean Staub, commerçant à Zurich, qui était au volant, a été projeté hors de l'auto et tué sur le coup. Sa femme et ses enfants en furent quittes pour la peur. La voiture de tramway n'a subi que des dégâts insignifiants.

Les incendiaires d'Yverdon

Une troisième arrestation, en corrélation avec l'incendie des bureaux de la Société électrique des Clées, a été opérée à Yverdon.

LES HAUTES EAUX

Sion, 28 septembre.

Voici quelle était la situation en Valais, hier matin, lundi, à 10 heures, pour les chemins de fer fédéraux : La circulation normale était rétablie entre Lausanne et Sion. Les eaux baissaient lentement. Si les conditions atmosphériques ne s'aggravaient pas, on espérait rétablir le trafic régulier dans un bref délai. Un pont provisoire est en construction entre Sierre et Rarogne, pour remplacer celui qui a été emporté.

Brigue, 28 septembre.

La circulation des trains est normale entre Brigue et Viège ; mais elle n'est pas encore rétablie entre Viège et Granges. Les trains ne circulent pas non plus entre Viège et Zermatt. Les dégâts causés à cette ligne sont évalués à 300,000 fr. La vallée de Saas a beaucoup souffert. L'eau a pénétré dans les localités de Saas-Almagel et de Saas-Grund. Toute la plaine est sous l'eau jusqu'à Saas-Grund. Tous les ponts en bois de la vallée de Saas ont été emportés. Les communications sont impossibles. La plupart des ponts jetés sur la Viège ont été emportés. Les lignes ferrées du Lœtschberg et de la Furka ont énormément souffert ; mais le trafic y est resté normal.

Genève, 28 septembre.

A la suite de la crue du Rhône, le lac a atteint, à Genève, un niveau que l'on n'a pas enregistré depuis longtemps. Le service des bateaux-mouettes est complètement suspendu. Les quais sont en partie submergés.

Echos de partout

UNE LEÇON

Dans un hôpital militaire français sont hébergés quelques soldats nègres évacués des régions de l'Allemagne occupée. Une femme de service interroge l'un d'eux, un superbe Sénégalais. Il oppose tout d'abord un mutisme absolu aux questions qui lui sont posées en langage... nègre.

— Eh bien, toi content d'être ici ?

— ! ! !

— Y a bon hôpital ?

— ! ! !

— Toi être blessé depuis quand ?

Impatient, le brave Africain s'écrie enfin :

— Si Madame le désire, je lui donnerai des leçons de français « gratis ».

Il est bon d'ajouter qu'il exerce au Sénégal la fonction d'instituteur.

MOT DE LA FIN

— Oui, vos petites poésies sont très fines...

— Vous êtes bien aimable ; je suis touché de votre éloge.

— Ce n'est pas un éloge que je vous fais... Une autre fois, il faudra écrire plus gros.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 28 septembre

BAROMÈTRE

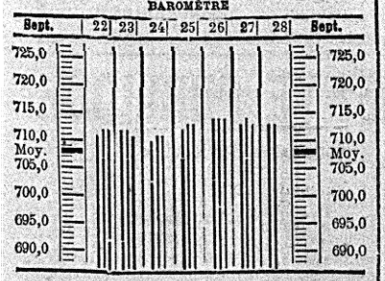

THERMOMÈTRE C.

Sept.	22	23	24	25	26	27	28	Sept.
7 h. m.	10	12	12	12	10	7	7	7 h. m.
11 h. m.	14	15	14	16	11	15	14	11 h. m.
7 h. s.	13	13	16	11	10	10		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 28 septembre, midi.

Ciel brumeux ; même température ; bise.

FRIBOURG

La parole du Chef du diocèse

Dans la *Semaine catholique*, Mgr Besson, évêque de Lausanne et Genève, adresse au Clergé et aux fidèles les avis suivants :

LA SUPPRESSION DES PÈLERINAGES

La décision que nous avons prise, bien à contre cœur, d'ajourner les pèlerinages qui devaient se rendre, dans le cours de ce mois, l'un aux Marches et l'autre à Einsiedeln, a causé de la peine à plusieurs de nos fidèles ; mais ils ont compris que, si la prière est nécessaire plus que jamais au milieu des calamités actuelles, cependant *la piété vraie n'empêche pas de prendre toutes les précautions conseillées par la prudence.*

La fièvre aphteuse étend ses ravages sur notre pays : ce n'est certes pas une raison pour négliger les mesures préventives élémentaires. Ceci, surtout pour certains districts, comme celui de la Gruyère, d'où le fléau avait entièrement disparu il y a quelques jours. Le bulletin fédéral des maladies contagieuses des animaux domestiques signalait, pour la première semaine de septembre (30 août-5 septembre), dans le canton de Svhwyz, 3,915 pièces de bétail atteintes de la fièvre aphteuse, et sur ce nombre, 364 étaient données comme appartenant sinon *au village même, du moins à la commune* d'Einsiedeln. Dans ces conditions, il était naturel de ne pas conduire là-bas les agriculteurs des régions non contaminées, — ceux des régions contaminées devant, par principe, rester chez eux. Nous espérons, du reste, que notre prudence servira d'exemple et que les manifestations profanes capables de propager la maladie seront supprimées au même titre que les manifestations religieuses.

Nous nous faisons un devoir de remercier les Comités des pèlerinages qui avaient tout préparé soigneusement, et qui, malgré la peine qu'ils s'étaient donnée, se sont inclinés devant les circonstances. Nous souhaitons que nos fidèles redoublent de dévotion envers Notre-Dame des Marches et Notre-Dame d'Einsiedeln, en attendant le jour heureux où, la situation redevenant meilleure, nous pourrons les conduire aux sanctuaires bénis qu'ils n'ont pu visiter cette fois.

LES TACHES POSITIVES

Nous sommes obligés souvent, nous prêtres, de mettre nos fidèles en garde contre les erreurs ou contre les abus. C'est la partie *négative* de notre tâche : elle est nécessaire, et nous devons l'accomplir sans négligence. Mais il y a aussi la partie *positive*, sans laquelle l'autre ne servirait guère. Il ne suffit point de dire : ne lisez pas les mauvais journaux ; il faut soutenir, développer, répandre les bons journaux. Il ne suffit point de stigmatiser les sociétés malfaisantes ; il faut créer les sociétés vraiment bonnes, qui répondent aux besoins actuels et s'harmonisent avec l'ordre social chrétien. Il ne suffit point de montrer à notre jeunesse les tournants dangereux ; il faut mettre à sa portée les organisations sûres où elle pourra trouver ce qu'elle chercherait vainement ailleurs. Si nous voulons nous préparer à remplir sans tarder — car le temps presse — ces tâches positives, il est nécessaire que nous nous rencontrions pour discuter et décider ensemble. La réunion des délégués romands de l'Association populaire catholique suisse du 7 octobre, à Fribourg, doit donc être bien fréquentée. Nous comptons sur le zèle de messieurs les Curés pour en assurer le succès.

LE « SECOURS AUX SUISSES »

Quoique la guerre soit terminée depuis bientôt deux ans, la situation de nos compatriotes qui sont à l'étranger demeure très critique. Les uns ont vu l'anéantissement de leurs industries ou de leur commerce, les autres ont perdu les emplois qu'ils occupaient. L'effondrement des changes a rendu leur détresse plus dure que pendant la guerre, et la cherté des vivres accentue encore leur pénible situation. C'est pour venir en aide à ces malheureux que plusieurs œuvres d'assistance viennent de se réunir en une seule association, le *Secours aux Suisses* ou *Schweizerhilfe*.

A l'entrée de l'hiver, beaucoup de nos compatriotes retenus loin de nous manqueront de vêtement ou de nourriture. Beaucoup d'enfants auront besoin de venir respirer pendant quelques semaines l'air de la patrie pour se rétablir. Le *Secours aux Suisses* va s'efforcer de les satisfaire. Mais il faut lui en fournir les moyens.

Les gouvernements cantonaux sont chargés d'organiser, parmi leurs administrés, les collectes en faveur du *Secours aux Suisses*. Le *Conseil d'Etat fribourgeois, par exemple*, vient d'écrire dans ce sens à toutes les communes du canton. Nous recommandons à nos diocésains de répondre généreusement aux appels qui leur seront faits, et de se prêter de grand cœur à cette œuvre éminemment patriotique et charitable.

LE REPOS DU DIMANCHE

Le repos — et pour nous, chrétiens, la sanctification — du dimanche constitue un devoir primordial que la loi naturelle impose aussi bien que la religion. Nous recommandons à nos diocésains non seulement d'observer eux-mêmes ce devoir, mais d'en rendre encore l'accomplissement facile aux autres, dans la mesure du possible.

Il faut, d'abord, que les fidèles donnent l'exemple. Poussés par la fièvre des plaisirs, trop de gens s'accoutument à faire du dimanche le prétexte d'excursions, de promenades, même de réjouissances scandaleusement profanes, oubliant qu'ils ont jadis appris au catéchisme, non pas : *les dimanches tu t'amuseras*, mais : *les dimanches tu sanctifieras*. Loin de nous la pensée de blâmer les promenades en famille, après l'assistance aux offices, ni même les sorties exceptionnelles, une fois ou deux par an, de certaines sociétés paroissiales. Mais l'excursion qui commence le samedi soir, la sortie qui trop souvent expose à méconnaître le caractère sacré du dimanche, une conscience chrétienne doit les repousser. Nous accomplissons un devoir de notre charge en rappelant ces vérités élémentaires, soit aux paroisses, soit aux familles. Nous ne parlons pas du travail proprement dit : l'expérience montre que le travail fait le dimanche sans nécessité grave ou sans permission ne porte jamais bonheur.

Si nous devons prêcher d'exemple, nous *qui faisons profession de christianisme*, il importe aussi que nous usions de notre influence pour ne pas empêcher les autres de sanctifier le jour du Seigneur. Toutes les initiatives capables de favoriser le repos dominical, et, par suite, la vie de famille, méritent d'être encouragées. Cela nous fait penser à la campagne qui se poursuit actuellement dans plusieurs cantons en faveur de la suppression de la distribution postale à domicile le dimanche, c'est-à-dire en faveur du repos dominical des postiers. Nous ne voulons point trancher définitivement cette question si controversée que l'on discutera sans doute encore longtemps. Mais il nous semble que l'on pourrait essayer, peu à peu, d'en rendre la solution facile.

Certains pays, l'Angleterre, entre autres, ont, depuis des années, réalisé la réforme dont nous parlons. En Suisse, plusieurs localités l'ont fait également, remplaçant parfois la distribution du dimanche par une distribution supplémentaire, le samedi soir. Un projet invitant le Conseil fédéral à examiner la possibilité de la « suppression totale » de la distribution à domicile le dimanche a été déposé aux Chambres par deux conseillers nationaux, MM. Dardel et Enderli.

Sans méconnaître les désagréments qui résulteraient de cette suppression pour le public, il ne faut pas les exagérer. La fermeture *des bureaux le samedi après midi fait* que presque toute la correspondance commerciale, expédiée le matin, peut arriver à destination le soir du même jour. Si l'on s'accoutumait, par respect pour le dimanche et par amour pour le prochain, à ne faire aucun envoi postal ni le samedi soir ni le dimanche matin, si les collèges et les instituts, nombreux dans certaines de nos villes, *s'adaptaient aux circonstances*, en consignant ou en retirant leur courrier à des jours et à des heures qui rendissent possible le repos dominical des postiers, la plupart des difficultés tomberaient d'elles-mêmes.

Nous demandons, en conséquence, à nos diocésains de faire tous leurs efforts — même au prix de quelques sacrifices — pour rendre possible la solution que nous considérons, au point de vue religieux et au point de vue social, comme la meilleure et, partant, la plus désirable : le repos dominical pour tous.

† MARIUS BESSON,
évêque de Lausanne et Genève.

Conseil d'Etat

Séance du 25 septembre. — Le Conseil d'Etat autorise les communes d'Albeuve, Chapelle (Broye), Ecuvillens, Fétigny, Franex, Grattavache, La Corbaz, Morlens, Nuvilly, Saint-Ours, Villarsel-sur-Marly, et la paroisse de Prez-vers-Noréaz à percevoir des impôts pour 1920.

Il édicte des prescriptions en vue de simplifier les mesures ordonnées pour combattre la fièvre aphteuse.

Il arrête la date de l'ouverture de la chasse (8 octobre).

Il prend un arrêté fixant la « bénichon » générale dans tout le canton aux 10 et 11 octobre.

Il nomme :

M. Julien Grivel, à Fribourg, chef du corps d'agents de la sûreté, institué par la loi du 12 mai 1920 ;

M. Eugène Chavaillaz, à Ecuvillens, officier de l'état civil du Vme arrondissement de la Sarine (Ecuvillens) ;

Mlle Anna Hug, à Fribourg, maîtresse à l'école secondaire des filles de Fribourg ;

Mlle Marguerite Chollet, à Vaulruz, institutrice à Albeuve ;

Mlle Albertine Sapin, à Estavayer-le-Lac, institutrice à Cheiry.

Conseil général de la ville de Fribourg

Le Conseil général de la ville de Fribourg est convoqué, vendredi, 1er octobre, à 8 heures du soir, à la Maison de Justice.

Tractanda : Traitements du personnel communal ; emprunt ; ventes de terrains ; divers.

Un accident à Bellechasse

On nous téléphone :

Hier matin, vers 8 h. ½, les ouvriers couvreurs de M. Delosea, de Morat, travaillaient sur le toit de la nouvelle porcherie du pénitencier de Bellechasse, pour le compte de la maison Eternit, de Niederurnen. Tout-à-coup, la perche qui leur servait d'appui sur la toiture se rompit et deux des couvreurs, M. Ammacher, 57 ans, et le jeune Delosea, 17 ans, furent précipités sur le sol, d'une hauteur de onze mètres. Tous deux furent relevés avec une fracture compliquée d'une cuisse. Après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Friolet, appelé aussitôt de Morat, les deux hommes ont été transportés à l'Hôpital cantonal, à Fribourg.

Dernière Heure

La délégation bolchéviste à Londres

Londres, 28 septembre.

(U.) — On dit que Ryasanof, arrivé hier, lundi, à Londres, pour succéder à Kamenef, sera uniquement le conseiller technique de Krassine. Le traité de commerce anglo-russe serait actuellement déjà complètement établi et prêt à être signé.

Krassine a traité d'importants achats, principalement de vêtements et de chaussures. D'autre part, il négocie depuis quelque temps avec des financiers américains qui cherchent à ouvrir le marché russe au commerce extérieur des Etats-Unis.

Mort du général Polivanof

Francfort, 28 septembre.

Le général Polivanof, venu en qualité d'expert militaire avec la délégation de paix bolchéviste à Riga, est mort, suivant un télégramme de Riga à la *Gazette de Francfort*, dimanche, des suites de la fièvre typhoïde. Le général Polivanof avait été ministre de la guerre du tsar.

Dans le parti socialiste italien

Milan, 28 septembre.

Le rédacteur en chef de l'*Avanti*, Serrati, de retour de Moscou, a publié dans son journal les conditions de la IIIe Internationale, qui ne tolère plus des groupes socialistes modérés, mais demande à tous ses membres une profession de foi publique en faveur du communisme révolutionnaire et de la lutte jusqu'au bout contre la bourgeoisie. Les chefs socialistes influents Turati et Modigliani, de même que Kautsky et Longuet, sont exclus de l'Internationale communiste, étant des « opportunistes éprouvés ». M. Turati, qui exerce une vaste influence dans le groupe parlementaire socialiste, ne prend cependant pas cette excommunication au tragique. Il a déclaré au *Giornale d'Italia :* « Je me demande sur quelles forces comptent nos amis communistes en Italie. Qu'est-ce qu'il leur reste, sans nous, qui réunissons les *neuf-dixièmes du groupe parlementaire* et la majorité écrasante de la Ligue des syndicats, la plus puissante organisation ouvrière en Italie, comme l'a prouvé le dernier congrès national. En tout cas le prochain congrès du parti, qui aura lieu au mois de novembre, apportera une décision. Si une décision doit se produire, notre majorité prouvera que c'est nous qui représentons le parti socialiste de l'Italie. On verra alors aussi si la menace de Moscou est sérieuse ou si elle signifie seulement un moyen d'intimidation. La scission du parti en un camp qui ne préconise la socialisation que par la voie paisible et un camp révolutionnaire, qui poursuit la dictature du prolétariat, scission qu'on déclare inévitable, serait d'une importance décisive pour l'Italie. Elle éclaircirait la situation, mènerait à la collaboration des socialistes modérés au gouvernement et préparerait, avec le temps, une défaite honteuse aux communistes. »

Rome, 28 septembre.

Les divergences de vues, dans le parti socialiste italien, qui s'aggravent visiblement, forment l'objet principal des conversations dans les cercles politiques. La possibilité d'une scission se précise de plus en plus. Dans le cas où, contre l'attente générale, les maximalistes l'emporteraient, Turati sera certainement exclu définitivement du parti. Mais la scission est également inévitable si l'aile modérée obtient la majorité. Le député Bacci déclare que l'excommunication des chefs socialistes modérés de l'Internationale de Moscou est une erreur, qui pourra peut-être être corrigée encore avant le congrès.

En Irlande

Dublin, 28 septembre.

(Havas.) — Les autorités militaires et la police ont perquisitionné hier, lundi, à Dublin. La comtesse Markiewicz a été arrêtée. Des recherches ont été faites, notamment au domicile de M. Gavan Duffin, envoyé sinn-feiner en France.

Au Maroc

Casablanca, 28 septembre.

(Havas.) — L'envoyé spécial de l'agence Havas qui accompagne la colonne d'Ouezzan télégraphie que le chérif Ould Sidi Hamani, qui entretenait la révolte à Ouezzan, a quitté précipitamment la ville avec sa famille et une partie de ses biens. Il s'est réfugié chez les tribus de Hezakua, près de la zone espagnole.

Les ravages des inondations

Vienne, 28 septembre.

(B. C. V.) — L'organisation centrale des institutions de bienfaisance de l'Europe centrale a reçu de la commission des réparations un télégramme lui demandant instamment de réunir des dons de toutes sortes afin de soulager les souffrances et d'atténuer les pertes éprouvées par la population de la province de Salzbourg, ravagée par les inondations.

Pour parer aux besoins les plus urgents, une somme de 50,000 livres sterling serait dès maintenant indispensable.

Incendie à Turin

Turin, 28 septembre.

Un incendie, dont les dommages se montent à deux millions, a détruit presque complètement une fabrique de dentelles ; 78 machines ont été anéanties.

Tremblement de terre en Sicile

Catane, 28 septembre.

(Stefani.) — Des secousses sismiques ont été ressenties dans le quartier de Capovolte, ainsi qu'à Giarre. Quelques maisons se sont écroulées, mais on ne signale aucune victime.

SUISSE

La Suisse et la Société des nations

Berne, 28 septembre.

(V.) — Le Conseil fédéral vient de désigner comme représentants de la Suisse à la conférence de la Société des nations M. Motta, président de la Confédération, M. Ador et M. Usteri, député de Zurich au Conseil des Etats.

Politique tessinoise

Bellinzone, 28 septembre.

Hier soir, lundi, on est enfin arrivé à un accord au sein de la commission du Grand Conseil chargée d'examiner la revision constitutionnelle.

L'accord entre les partis est établi sur les bases suivantes : le nouveau Grand Conseil se composera de 75 députés. Chaque parti pourra porter sur sa liste un tiers ou jusqu'aux deux tiers des candidats.

La nomination du gouvernement précédera celle du Grand Conseil. Le Conseil d'Etat se composera de sept membres. On préparera un projet de loi garantissant la liberté du vote.

Les élections auront lieu au mois de janvier.

CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 28 septembre.

Au *Conseil national*, M. Obrecht (Soleure) rapporte sur l'arrêté d'exécution relatif au nouvel impôt de guerre extraordinaire.

M. Schmid (Soleure) déclare que le groupe socialiste votera contre l'arrêté, parce qu'on n'a pas tenu compte de ses propositions, notamment en ce qui concerne le secret des banques.

L'arrêté est ensuite voté par 104 voix contre 29.

Puis, la Chambre aborde l'assurance invalidité, vieillesse et survivants.

MM. Stadlin (Zoug) et Kuntschen (Valais) rapportent.

Le projet du Conseil fédéral comprend deux parties, les assurances elles-mêmes et la question de leur couverture.

La commission estime que ces assurances ne doivent pas être réalisées par le moyen d'un office central, comme c'est le cas pour l'assurance-accidents. Il faut faire appel aux cantons et aux caisses d'assurance privées.

Le *Conseil des Etats* aborde le débat du décret concernant l'achat de l'immeuble Bourgeois, à Berne, pour le service de l'administration militaire.

M. Huber, rapporteur, propose de ne pas entrer en matière, le prix d'achat étant trop élevé. Le Conseil fédéral ferait mieux de réduire le personnel plutôt que de créer de nouveaux bureaux.

M. Chuard, chef du Département de l'Intérieur, déclare que le Conseil fédéral retire son projet et qu'il a trouvé une solution plus avantageuse.

On continue ensuite l'examen de la gestion. (Rapporteur : M. Winiger.)

FRIBOURG

Un vétéran

De Riaz nous arrive la nouvelle de la mort d'un digne et bon vieillard, M. François Magnin, dit de Plaisance, qui était sans doute l'un des doyens de la population fribourgeoise. M. François Magnin avait 95 ans. Toute la longue existence de ce montagnard ne fut que travail, ordre, économie, charité et confiance en Dieu.

Une pièce classique à Fribourg

Une troupe d'artistes de la Comédie française et de l'Odéon, sous la direction de l'impresario Jean Bertran, donnera prochainement chez nous une représentation d'*Horace*.

En tête de la brillante distribution sera Mlle Madeleine Roch, sociétaire de la Comédie française, dans le rôle de Camille. Cette parfaite artiste, considérée à juste titre comme une des meilleures tragédiennes, déploie dans ce rôle toute la mesure de son beau talent.

Théâtre vaudois

On nous annonce, pour dimanche prochain, en matinée et en soirée, une représentation de *Favey et Grognuz* par la Tournée du Théâtre vaudois qui a joué à notre théâtre *La Rose du chalet* et le *Dragon Bougnet*.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cæcilia, chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mardi, et vendredi, à 8 h. ¼, répétition.

CALENDRIER

Mercredi 29 septembre

Saint MICHEL, archange

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 28 septembre

	Demande	Offre
Paris	41 —	42 —
Londres (livre st.)	21 55	21 95
Allemagne (marc)	9 70	10 70
Italie (lire)	25 40	26 40
Autriche (couronne)	2 30	3 50
Prague (couronne)	7 75	8 75
New-York (dollar)	6 —	6 40
Bruxelles	43 35	44 35
Madrid (peseta)	91 —	92 —
Amsterdam (florin)	192 85	193 85

Fumez les cigares FROSSARD

†

Monsieur Moullet, révérend chapelain, Avry-devant-Pont ; Mme Madeleine Gremaud et sa famille, à Riaz ; les familles Magnin, Buchs et Gapagny, à Marsens ; M. Jules Magnin et sa famille, à Mossel ; M. Théophile Magnin et sa famille, à Sorens ; Mme veuve Alfred Magnin et ses enfants, à La Tour-de-Peilz (Vevey) ; les familles de M. Alphonse et de M. Joseph Magnin, en France ; MM. Joseph et Jean Jaquet et leurs familles, à Estavannens ; les familles Buchs, Magnin et Crotti, à Bulle et Riaz, ont la profonde douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher oncle, grand oncle et parent

Monsieur François MAGNIN
dit de Plaisance

décédé lundi, 27 septembre, dans sa 95me année, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Riaz, jeudi, 30 septembre, à 9 h. ½ du matin.

Transports funèbres
A. MURITH
Rue de Lausanne — FRIBOURG

GRANDE ÉPICERIE MODERNE
anciennement **Ch. GUIDI-RICHARD**
14, RUE DE LAUSANNE, 14

Lessive pr nettoyages
70 cent. le kg.

CHASSEURS
Demandez
ELEN-MAYOR SPÉCIALITÉ de la maison
Autres marques avec poudre T. et M. française. — POUDRE SUISSE.
Prix défiant toute concurrence
Fusils de chasse et accessoires en tous genres
EXPÉDITIONS TÉLÉPHONE 4.58
chez **MAYOR**, armurier-fabricant
rue de Lausanne, FRIBOURG

Pension POLLIEN
(ci-devant rue de la Préfecture, 206)
est tranférée
Rue de Lausanne, 3, anc. Hôtel de la Grappe
Réouverture le 1er octobre

MODES
Mme Favé Avenue de Pérolles
avise son honorable clientèle et les dames en général que 8493
L'EXPOSITION
AURA LIEU DU
28 septembre au 2 octobre
Réparations et transformations
à des prix modérés

A vendre ou à louer

Grande boulangerie, bien achalandée et grand magasin, avec logements, grange, écurie, dépôt, près d'une gare, au bord de 2 routes cantonales. Excellente occasion.

A la même adresse, 1 logement de 2 chambres, 1 cuisine et atelier si on le désire. 8452

S'adresser à *Publicitas S. A., Fribourg*, sous P 8245 F.

A vendre ou à louer

30 domaines, auberges avec terre, cafés, maisons de bon rapport, **boulangerie, villas, moulins scierie, etc.**

Dans le canton de Vaud, **plusieurs bons cafés à louer** ; peu de reprise.

S'adresser à **Louis GENOUD, Cercle catholique, Bulle, et tous les mardis, au St-Georges, à Romont.** 8231

ON DEMANDE
une
servante
pour la campagne, 18 à 40 ans. Entrée à Noël ; gages selon entente.
S'adresser à l'**Agence Publicitas, S. A., Fribourg**, *sous P 8276 F.*

Petite bonne
pour enfant, et pouvant loger chez elle, **est demandée.** 8465
S'adresser à *Publicitas S. A., Fribourg*, sous P 8262 F.

JEUNE FILLE
ayant déjà fait une année et demie d'apprentissage **demande place** comme assujettie chez bonne tailleuse de la campagne, travaillant de préférence pour messieurs. 8466
S'adresser sous chiffres P 8263 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

SACRISTAIN
est demandé
par la Paroisse de la **Tour-de-Trême.**
S'adresser à la **Cure.**

On demande
une **femme de ménage**, quelques heures par jour.
S'adresser à **Mme Ravey**, couturière, *Route neuve, 6.*

A vendre
une **jument** hors d'âge et un **poulain** de 2 ½ ans.
S'adresser à l'**hoirie Favre, à Avry-s/-Matran.** 8462

ON ACHÈTE
violon
même désaccordé. — Offres : **Rue Grimoux, 1,** *1er étage.* 8472

Occasion exceptionnelle
A VENDRE
1000 classeurs à levier, perforation **7 cm.** avec répertoire, **à 2 fr. pièce. 50 perforateurs 7 cm. à 1,75 fr. pièce.** Marchandise prise à Neuchâtel.
S'adresser **à Robert Legler.** *installation de bureaux, 3 Rue St-Honoré,* à **Neuchâtel.** 8348

A VENDRE
un buffet à 3 portes, une commode et un lit.
A la même adresse : chambre meublée à louer.
S'adresser, **Avenue de la gare, 35, au 2me étage, de 10 h. à 2 h.** et de **6 h. à 7 h.** 8303

VEISSENBACH
FRÈRES - FRIBOURG

LA SAISON D'AUTOMNE
nous apporte une grande variété de modèles
et de tissus originaux.

Notre rayon est, dès maintenant, pourvu des dernières nouveautés.

On demande
à acheter quelques jaquettes et manteaux en fourrures, en bon état. 8216
S'adresser : **Pérolles, 12, Parterre.**

Rideaux
tous les genres, tulle, toile, étamine, etc.
Prix modérés.
Demandez le catal. illust. de
F. Stäheli & Cie
Rideaux, Saint-Gall 27

Vente juridique
L'office des poursuites de la Sarine, vendra aux enchères publiques (2mes enchères), **jeudi 30 septembre,** à 2 ½ h. de l'après-midi, à la salle des ventes (Maison de Justice), accessoires pour **cordonnier,** 1 table, 1 escabeau, 1 coffret acier. 8494

Cidre & jus
(pommes, poires et jus mélangé), **doux,** qualité supérieure. 8448

Cidrerie Märstetten
THURGOVIE
Diplôme de 1re classe
Tél. No I. Tél. No 1.

A vendre
6 porcs
de 4 mois, chez **Schmutz, à Courtaillens.** 8471

Magnifique propriété
A VENDRE

dans le Vuilly fribourgeois, comprenant MAISON de MAITRE du 18me siècle, avec grand et petit salon, salle à manger, chambre de bains, cuisine, 7 chambres à coucher, chambres de bonne, chambres à serrer, etc.

Terrasse et très beau parc ombragé, attenant au lac.

Deux maisons rurales servant de hangar, grenier, remise et cave, avec cour, jardin potager et espaliers.

Le tout est en parfait état d'entretien.

S'adresser, pour visiter et pour traiter, **à M. Henri DERRON, notaire à Morat, chargé de la vente.** 8263

FABRICATION SUISSE
au Magasin de la Grand'Rue, No 15
FRIBOURG

Grand choix de draps pour messieurs, robes et manteaux pour dames, mi-draps, milaines.

Fabrication spéciale de lodens pure laine fins et forts, de toutes nuances ; laines à tricoter. Echange de laine. Fabrication à façon. P 7389 F 7644

Toutes ces marchandises sont de première qualité, provenant de la **Fabrique de draps de Payerne.**

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

On ne reçoit pas de laines usagées

Se recommande, **S. OULEVEY.**

Avis aux Ménagères

Démain mercredi, au marché du Baromètre, on vendra un énorme stock de

Couteaux de table

couteaux à dessert, cuillères, fourchettes, cuillères à café, une dizaine de couteaux d'officiers à 6 lames à 2 fr. 95.

PROFITEZ DE L'OCCASION
Dernière vente

Camions-automobiles
Marque **FIAT,** de **1, 1½** et **4.** Tonnes disponibles de suite. 8385
Garage Segessemann et Co. à St Blaise. (Neuchâtel).

A VENDRE
deux truies portantes et plusieurs porcs de 4 et 8 mois ; à la même adresse, **chien - loup** véritible, bon gardien, fins poils ; âg ; **11 mois** ; hauteur du jaret ; **72 cm.**
S'adresser sous P 8247 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 8455

Famille tessinoise demande, pour un **jeune homme** de 17 ans, fréquentant les cours du collège Saint-Michel

CHAMBRE
et **pension** auprès de famille distinguée. 8467
S'adr. sous P 8267 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

PERSONNE
possédant quelques capitaux, demande à reprendre, **à Fribourg,** un
petit commerce
Adresser offres sous chiffres P 8271 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

Ménage soigné de trois personnes, demande pour tout de suite
Appartement
de **3, 4** ou **5** pièces.
Faire offres à **M. Caspari, Hôtel de l'Autruche.** 8479

JEUNE FILLE
de **23 ans**
demande place
pour servir dans un magasin ou café. 8476
S'adresser à **Publicitas S. A., Fribourg,** sous chiffres P 8282 F.

Couturière
demande, bonne ouvrière et apprentie.
Même adresse 8480

JEUNE FILLE
pour aider au ménage.
Mme Devalloné, av. de Beauregard.

Société française de tout 1er ordre **demande**
représentants
sérieux. Occupation accessoire et rémunératrice pour personne bien connue.
Offres sous **Case postale 18649, Berne 17.**

Servante de campagne
d'une trentaine d'année, de confiance, connaissant les travaux du ménage, et la tenue d'un jardin, serait engagée pour Noël.
Faire offres sous P 8209 F à *Publicitas S. A., Fribourg.* 8486-1159

ON DEMANDE
pour une famille, à Sion, une institutrice connaissant le français et l'allemand, pour donner des leçons aux enfants et s'occuper de couture. 8490
Adresser offres et références sous P 8292 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

JEUNE FILLE
instruite, demande place tout de suite dans bureau ou magasin.
S'adresser sous chiffres P 8301 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 8500

JEUNE HOMME
de 17 ans, suisse-allemand de bonne famille catholique, **demande emploi** dans un grand domaine, comme **agriculteur et aplenteur,** pour se perfectionner dans son métier et dans la langue française.
Entrée tout de suite ou à convenir. 8477
Adr. offres sous chiffres P 8214 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

ON DEMANDE A ACHETER
d'occasion, pour tout de suite, un 8470
lit à 2 places
Offres à **Mme ANDRÈS,** *rue de la Carrière, 2.*

PERDU
une police d'assurance-vie **„ Patria ", No I 12565.**
La rapporter, **contre récompense.**
S'adresser sous P 8291 F à *Publicitas S. A., Fribourg.* 8485

A VENDRE
un
bon poulain rouge
d'un an et demi. 8468
S'adresser à **Eugène PROGIN, Léchelles.**

A LOUER
tout de suite **jolie chambre meublée,** chauffable.
S'adr. : **J. O Bossier,** *Rue Monséjour, No 1.*

SAVON SUNLIGHT

Le savon Sunlight possède deux caractéristiques: grande pureté, mousse abondante. C'est ce qui le rend si économique et avantageux dans les grandes lessives, pour lesquelles nous recommandons le grand cube au lieu de l'ancien morceau octogone.

Savonnerie Sunlight,
OLTEN.

Domaine à vendre
PAR SOUMISSION

Pour cause de partage, **les enfants indivis de feu Frantz-Peter Vonlanthen** exposeront à vendre, par voie de soumission, leur domaine de la contenance d'environ 31 poses en prés et champs et 4 poses de bois, situés au centre du village de Schmitten, à 5 minutes de la dite gare, comprenant maison d'habitation, granges, 2 écuries, remises, grenier, porcherie, eau intarissable et lumière électrique. 8461

Déposer les soumissions auprès de **M. A. Flury, pintier, à Bonnefontaine, jusqu'au 16 octobre.**

Pour voir le domaine et prendre connaissance des conditions, s'adresser au soussigné.

Pour les exposants : **Albert FLURY.**

MARSA S. A., Fribourg
Pressoirs
Broyeurs à fruits
Concasseurs à céréales
Brise-tourteaux

POMMES DE TABLE
aigres de toutes espèces, à conserver ainsi que
fruits à cidre
sont achetés aux plus hauts prix du jour, aux gares de Fribourg et Schmitten.

Les livraisons sont à annoncer chez **Auguste Aebischer, SCHMITTEN.** — Payement au comptant. 8477

MEUBLES PROGRÈS
La Chaux-de-Fonds
NOUS DEMANDONS pour tout de suite
BONS VENDEURS
bien au courant de la branche, connaissant le Meuble et le Tapis et disposant de références sérieuses. — Offres par écrit.

AVIS

La soussignée diplômée de la Maternité de Genève, ancienne sage-femme de la Policlinique de l'Université de Genève, avise le public qu'elle s'est établie à **Léchelles,** comme
sage-femme
Soins aux malades, ventouses. 8331
Olga Stæhlin, sage-femme, Léchelles.

---

25 cent. la pièce
HARENGS FUMÉS, BEAUX POISSONS
Grande Epicerie Moderne
anciennement
Maison Ch. GUIDI-RICHARD

VENTE PUBLIQUE

Pour cause de départ, on vendra **aux enchères publiques, dans la grande salle de la brasserie de l'Epée, à Fribourg, le 29 septembre 1920, dès 2 heures de l'après-midi,** une certaine quantité de vin rouge et blanc, en fûts et en bouteilles, liqueurs, 1 machine à coudre Singer, ustensiles de cuisine, tapis de table, cigarres, tonneaux, etc.

Toutes ces marchandises sont de premier choix. 8386

ATTENTION

Faites **scier** et **couper votre bois à la machine.** — *Prix modérés.*

Charles BÆCHLER,
auto-scieuse et fendeuse, **Belfaux.**

L'HOIRIE JEAN DOSSENBACH Aux Arcades FRIBOURG
annonce à son honorable clientèle qu'elle met en vente

Jusqu'au 10 octobre
à des prix très avantageux

une grande quantité de Chaussures de tout premier choix.

Elle se permet d'informer sa clientèle que ces marchandises n'ont aucun défaut et ce n'est que pour faire de la place aux nouveaux arrivages pour l'automne, qu'elle fait cette

VENTE EXCEPTIONNELLE

L'assortiment en magasin est complet et chacun pourra choisir à volonté, soit :

RICHELIEUX, MOLIÈRES, BOTTINES et SOULIERS fantaisie ou hautes BOTTES

Il sera accordé le 10 % sur les prix marqués (comptant)

Il nous est impossible d'énumérer des prix, car ce ne sont pas des restes d'articles ou paires défraichies qui vous sont offerts, mais un choix magnifique d'articles de provenance directe des meilleures Fabriques Suisses, par conséquent à prix avantageux.

Voir les vitrines — Prix affichés

Nous prions la clientèle de la ville de venir choisir et essayer au magasin.
Au dehors, il sera envoyé des choix sur demande.

La Chaussure populaire à prix réduits dont nous avons la représentation de 5 fabricants (plus de 25 articles différents pour hommes, dames, garçons et fillettes est vendue sans escompte. (Prix fixés par la Confédération)

Veuillez considérer cette offre comme la plus intéressante qu'il nous est permis de faire et nous vous prions d'en bénéficier.